



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-58299>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **26-58299**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Center d'Action Sociale de la Ville de Paris - CASVP

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : TRAVAUX D'ELECTRICITE ET D'INSTALLATION DE FAUX PLAFONDS POUR LES ETABLISSEMENTS DU CENTRE D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE PARIS.

Description : Travaux d'électricité et d'installation de faux plafonds pour les établissements du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris en 4 lots.

Identifiant de la procédure : 1b282b9b-ce2a-4131-b3d8-b5b495932b14

Avis précédent : 17d9747e-138f-4e10-a682-ded086188f5b-01

Identifiant interne : ELECTRICITE2025

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45310000 Travaux d'équipement électrique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45410000 Travaux de plâtrerie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45421141 Travaux de cloisonnement

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Paris

Code postal : 75000

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 16,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le présent marché est un appel d'offres ouvert passé en application des articles L 2124-1 à 2 et R. 2124-1 à 2 du code de la commande publique. Il s'exécute en 4 lots séparés, sur la base de prix unitaires. Les lots 1, 2, 3 et 4 sont passés pour une durée de 24 mois chacun à compter de leur notification. Le détail des prestations, ainsi que les modalités d'exécution du marché sont indiqués dans les pièces du marché (AE, CCAP, CCTP et leurs annexes, documents joints au DCE).

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot 1 : Travaux d'électricité et d'installation de faux plafonds pour les établissements du Centre d'action sociale de la Ville de Paris situés dans le 8ème, 9ème, 10ème, 17ème, 18ème, 19ème arrondissement de Paris et Aisne (02).

Description : Le présent accord-cadre a pour objet la réalisation de d'électricité et d'installation de faux plafonds dans les établissements relevant du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. Les travaux sont à réaliser en sites occupés ou non. La description des prestations ainsi que leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses techniques Particulières (CCTP).

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45310000 Travaux d'équipement électrique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45410000 Travaux de plâtrerie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45421141 Travaux de cloisonnement

Options :

Description des options : Indiquée dans les documents de la consultation.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : Les prestations sont à réaliser dans les établissements relevant du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris à Paris et dans l'Aisne.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le lot 1 est passé pour une durée de 24 mois. Il est reconductible 1 fois pour 24 mois sans que sa durée ne puisse excéder 48 mois. Les montants par période sont : un minimum de 400 000 Euros HT et un maximum de 2 000 000 Euros HT. Soit, toutes périodes de reconduction comprises sur 48 mois, un montant minimum de 800 000 Euros HT et un montant maximum de 4 000 000 Euros HT.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère Prix des prestations a été jugé sur la base du Détail Quantitatif Estimatif (DQE).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère Qualité technique de l'offre a été analysé sur la base du CRTE. Ce critère est subdivisé en deux sous-critères : Sous-critère 1 (pondéré à 50%) : Moyens humains consacrés à l'exécution des travaux. Sous-critère 2 (pondéré à 50%) : Méthodologie mise en place pour le suivi du marché.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (Cja), pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du Cja, pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du Cja. Recours de pleine juridiction contestant la validité du marché

dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées au sens de la décision Département de Tarn et Garonne (CE, Ass , 4 avril 2014, no358994). Ce recours en contestation de validité peut être assorti d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du code de justice administrative, à la suspension de l'exécution du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Center d'Action Sociale de la Ville de Paris - CASVP

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Center d'Action Sociale de la Ville de Paris - CASVP

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : Center d'Action Sociale de la Ville de Paris - CASVP

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0011

Titre : Lot 2 : Travaux d'électricité et d'installation de faux plafonds pour les établissements du Centre d'action sociale de la Ville de Paris situés dans le 1er, 2ème, 3ème, 4ème, 11ème, 20ème arrondissement de Paris et Seine-Saint-Denis (93).

Description : Le présent accord-cadre a pour objet la réalisation de d'électricité et d'installation de faux plafonds dans les établissements relevant du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. Les travaux sont à réaliser en sites occupés ou non. La description des prestations ainsi que leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses techniques Particulières (CCTP).

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45310000 Travaux d'équipement électrique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45410000 Travaux de plâtrerie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45421141 Travaux de cloisonnement

Options :

Description des options : Indiquée dans les documents de la consultation.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : Les prestations sont à réaliser dans les établissements relevant du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris à Paris et en Seine-Saint-Denis.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le lot 2 est passé pour une durée de 24 mois. Il est reconductible 1 fois pour 24 mois sans que sa durée ne puisse excéder 48 mois. Les montants par période sont : un minimum de 400 000 Euros HT et un maximum de 2 000 000 Euros HT. Soit, toutes périodes de reconduction comprises sur 48 mois, un montant minimum de 800 000 Euros HT et un montant maximum de 4 000 000 Euros HT.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère Prix des prestations a été jugé sur la base du Détail Quantitatif Estimatif (DQE).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère Qualité technique de l'offre a été analysé sur la base du CRTE. Ce critère est subdivisé en deux sous-critères : Sous-critère 1 (pondéré à 50%) : Moyens humains consacrés à l'exécution des travaux. Sous-critère 2 (pondéré à 50%) : Méthodologie mise en place pour le suivi du marché.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (Cja), pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du Cja, pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du Cja. Recours de pleine juridiction contestant la validité du marché dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées au sens de la décision Département de Tarn et Garonne (CE, Ass , 4 avril 2014, no358994). Ce recours en contestation de validité peut être assorti d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du code de justice administrative, à la suspension de l'exécution du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Center d'Action Sociale de la Ville de Paris - CASVP

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Center d'Action Sociale de la Ville de Paris - CASVP

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : Center d'Action Sociale de la Ville de Paris - CASVP

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0012

Titre : Lot 3 : Travaux d'électricité et d'installation de faux plafonds pour les établissements du Centre d'action sociale de la Ville de Paris situés dans le 6ème, 7ème, 14ème, 15ème, 16ème arrondissements de Paris et Essonne (91).

Description : Le présent accord-cadre a pour objet la réalisation de d'électricité et d'installation de faux plafonds dans les établissements relevant du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. Les travaux sont à réaliser en sites occupés ou non. La description des prestations ainsi que leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses techniques Particulières (CCTP).

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45310000 Travaux d'équipement électrique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45410000 Travaux de plâtrerie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45421141 Travaux de cloisonnement

Options :

Description des options : Indiquée dans les documents de la consultation.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : Les prestations sont à réaliser dans les établissements relevant du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris à Paris et dans l'Essonne.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le lot 3 est passé pour une durée de 24 mois. Il est reconductible 1 fois pour 24 mois sans que sa durée ne puisse excéder 48 mois. Les

montants par période sont : un minimum de 400 000 Euros HT et un maximum de 2 000 000 Euros HT. Soit, toutes périodes de reconduction comprises sur 48 mois, un montant minimum de 800 000 Euros HT et un maximum de 4 000 000 Euros HT.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère Prix des prestations a été jugé sur la base du Détail Quantitatif Estimatif (DQE).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère Qualité technique de l'offre a été analysé sur la base du CRTE. Ce critère est subdivisé en deux sous-critères : Sous-critère 1 (pondéré à 50%) : Moyens humains consacrés à l'exécution des travaux. Sous-critère 2 (pondéré à 50%) : Méthodologie mise en place pour le suivi du marché.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (Cja), pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du Cja, pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du Cja. Recours de pleine juridiction contestant la validité du marché dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées au sens de la décision Département de Tarn et Garonne (CE, Ass , 4 avril 2014, no358994). Ce recours en contestation de validité peut être assorti d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du code de justice administrative, à la suspension de l'exécution du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Center d'Action Sociale de la Ville de Paris - CASVP

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Center d'Action Sociale de la Ville de Paris - CASVP

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : Center d'Action Sociale de la Ville de Paris - CASVP

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0013

Titre : Lot 4 : Travaux d'électricité et d'installation de faux plafonds pour les établissements du Centre d'action sociale de la Ville de Paris situés dans le 5ème, 12ème, 13ème arrondissements de Paris, Val-de-Marne (94) et Hauts-de-Seine (92).

Description : Le présent accord-cadre a pour objet la réalisation de d'électricité et d'installation de faux plafonds dans les établissements relevant du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. Les travaux sont à réaliser en sites occupés ou non. La description des prestations ainsi que leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses techniques Particulières (CCTP).

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45310000 Travaux d'équipement électrique

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45410000 Travaux de plâtrerie

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45421141 Travaux de cloisonnement

Options :

Description des options : Indiquée dans les documents de la consultation.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : Les prestations sont à réaliser dans les établissements relevant du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris à Paris, dans le Val-de-Marne et les Hauts-de-Seine.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le lot 4 est passé pour une durée de 24 mois. Il est reconductible 1 fois pour 24 mois sans que sa durée ne puisse excéder 48 mois. Les montants par période sont : un minimum de 400 000 Euros HT et un maximum de 2 000 000 Euros HT. Soit, toutes périodes de reconduction comprises sur 48 mois, un montant minimum de 800 000 Euros HT et un montant maximum de 4 000 000 Euros HT.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :**Type :** Prix**Description :** Le critère Prix des prestations a été jugé sur la base du Détail Quantitatif Estimatif (DQE).**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)**Nombre critère d'attribution :** 60**Critère :****Type :** Qualité**Description :** Le critère Qualité technique de l'offre a été analysé sur la base du CRTE. Ce critère est subdivisé en deux sous-critères : Sous-critère 1 (pondéré à 50%) : Moyens humains consacrés à l'exécution des travaux. Sous-critère 2 (pondéré à 50%) : Méthodologie mise en place pour le suivi du marché.**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)**Nombre critère d'attribution :** 40**5.1.15 Techniques****Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Paris**Informations relatives aux délais de recours :** Référé pré-contractuel prévu aux articles 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (Cja), pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du Cja, pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du Cja. Recours de pleine juridiction contestant la validité du marché dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées au sens de la décision Département de Tarn et Garonne (CE, Ass , 4 avril 2014, no358994). Ce recours en contestation de validité peut être assorti d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du code de justice administrative, à la suspension de l'exécution du contrat.**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Center d'Action Sociale de la Ville de Paris - CASVP**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Center d'Action Sociale de la Ville de Paris - CASVP**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Paris**Organisation qui signe le marché :** Center d'Action Sociale de la Ville de Paris - CASVP

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis : 16,000,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 4,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : TRAVAUX BATIMENTS ELECTRICITE SECURITE (TBES)

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre candidat 1

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 4,000,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : ELECTRICITE2025 1

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/02/2026

Date de conclusion du marché : 16/03/2026

Organisation qui signe le marché : Center d'Action Sociale de la Ville de Paris - CASVP

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 20

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0011

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 4,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : TRAVAUX BATIMENTS ELECTRICITE SECURITE (TBES)

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre candidat 2

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0011

Valeur de l'offre : 4,000,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : ELECTRICITE2025 2

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/02/2026

Date de conclusion du marché : 16/03/2026

Organisation qui signe le marché : Center d'Action Sociale de la Ville de Paris - CASVP

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 20

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0012

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 4,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : TRAVAUX BATIMENTS ELECTRICITE SECURITE (TBES)

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre candidat 3

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0012

Valeur de l'offre : 4,000,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : ELECTRICITE2025 3

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/02/2026

Date de conclusion du marché : 16/03/2026

Organisation qui signe le marché : Center d'Action Sociale de la Ville de Paris - CASVP

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 19

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0013

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 4,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : TRAVAUX BATIMENTS ELECTRICITE SECURITE (TBES)

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre candidat 4

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0013

Valeur de l'offre : 4,000,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : ELECTRICITE2025 4

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/02/2026

Date de conclusion du marché : 16/03/2026

Organisation qui signe le marché : Center d'Action Sociale de la Ville de Paris - CASVP

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Center d'Action Sociale de la Ville de Paris - CASVP

Numéro d'enregistrement : 26750004902888

Département : Sous-direction des Ressources - Service de l'approvisionnement - Bureau des achats

Adresse postale : 5 Boulevard Diderot

Ville : Paris

Code postal : 75012

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris - Ceren BOZTAS-AYDIN

Adresse électronique : ceren.boztasaydin@paris.fr

Téléphone : 01 44 67 16 25

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://marches.maximilien.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Département : Tribunal administratif de Paris

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris

Code postal : 75004

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : Tribunal administratif de Paris

Adresse électronique : greffe.taparis@juradm.fr

Téléphone : 0144594400

Télécopieur : 0144594646

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://paris.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : TRAVAUX BATIMENTS ELECTRICITE SECURITE (TBES)

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 39436621500066

Adresse postale : 130 Avenue Jean Jaurès

Ville : Paris

Code postal : 75019

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001, LOT-0011, LOT-0012, LOT-0013

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : e0bb1395-4e7e-4ab4-9809-37cfad0ed141 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 12/06/2026 à 12:17

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/06/2026